

La FRCIVAM Bretagne

Un réseau pour accompagner les groupes
d'agriculteur·ices et de ruraux·ales



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Présenté à l'Assemblée Générale 2026

Mardi 28 avril 2025

Au Run Ar Pũns à Châteaulin - 29 -



LES FAITS MARQUANTS EN 2025

24 avril 2025 - une AG remarquable célébrant les 30 ans de la FRCIVAM Bretagne et l'engagement renforcé de l'association sur l'accessibilité à l'alimentation saine et durable, avec l'adhésion des Jardins Solidaires du Pays de Dinan.



8 décembre 2025 - nous avons accueilli Oriane Terceirie au sein de l'équipe salariée de la FRCivam Bretagne, sur les missions Systèmes Alimentaires Territorialisés et la formation. Bienvenue à elle !

5 et 6 novembre 2025 - Les 10 ans du RMT Alimentation locale, comme une boucle qui se referme d'une belle manière sur des enjeux très présents dans le réseau avec l'animation du réseau des PAT de Bretagne par la FRCIVAM ou la publication très médiatique de l'injuste prix de l'alimentation



Janvier 2025 - Le lancement du projet de recherche participative ATIC sur l'accompagnement des collectifs agricoles, qui explore une entrée stimulante pour le renouvellement des générations et la transition agroécologique

SOMMAIRE

LES CIVAM DE BRETAGNE	4
Un brin d'histoire	4
Les activités du réseau breton	4
LA FRCIVAM BRETAGNE	5
Un réseau qui favorise l'imbrication entre échelons CIVAM	5
Les structures locales adhérentes	5
Le projet politique	6
Les objectifs	6
Les missions	7
LES FORCES VIVES	8
Les membres du conseil d'administration en 2025	8
L'équipe des salariées	11
LES ACTIONS	12
Energie, changement climatique et résilience des territoires	12
Agriculture Durable	14
Systèmes Alimentaires Territorialisés et circuits courts de proximités	17
Installation Transmission	21
Animation Territoriale	25
Animation du Réseau des PAT de Bretagne	26
Les formations à destination des animateur·ices	28
La communication	28
LES MOYENS FINANCIERS	30
Le résultat 2025 et quelques données clefs	30
Les prévisionnels 2026 et 2027	31
Mise en perspective	31

LES CIVAM DE BRETAGNE

Un brin d'histoire

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont nés dans le Sud de la France, à la fin des années 50. Ils sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture comme organismes de développement agricole et rural. Le mouvement s'est développé **en Bretagne** autour de la réflexion sur les **systèmes herbagers** et **l'agriculture durable**. **Depuis, le mouvement s'est élargi** à de nombreuses thématiques de développement territorial, incluant notamment les questions d'**accueil**, d'**installation-transmission** et de **création d'activité**, d'**énergie** et de **circuits-courts** de commercialisation. Dans le cadre du contexte breton, un diagnostic a été réalisé en 2018/2019 par le réseau qui s'est traduit par une proposition d'actions qui ont évoluées au fil des années. Aujourd'hui, les actions réalisées par les CIVAM de Bretagne sont regroupées en 6 thématiques, pour plus de lisibilité.

Les activités du réseau breton



Diffusion et approfondissement des pratiques d'agriculture durable

Constitue le noyau historique de l'activité des CIVAM en Bretagne. Cette activité est organisée sur la base de groupes d'agriculteur-ices départementaux orienté-es vers le développement de techniques viables et respectueuses de l'environnement. Elle concerne notamment les systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrants, avec une alimentation des animaux basée essentiellement sur le pâturage de prairies de longue durée.



Systèmes alimentaires territorialisés

La FRCIVAM Bretagne et les CIVAM concernés par cette thématique impulsent collectivement des actions visant à replacer l'alimentation au cœur des enjeux sociétaux et sociaux posés sur les territoires : relocalisation de l'économie alimentaire, accès à une alimentation saine pour tous, création et maintien d'emplois locaux non délocalisables.



Accueil à la ferme

Le soutien aux initiatives d'accueil touristique, éducatif et social est essentiellement animé par Accueil Paysan 35. L'adhésion au mouvement CIVAM permet d'intégrer la réflexion des accueillant.es dans une vision plus générale du développement territorial. L'accueil développé s'appuie sur la valorisation des ressources et savoir-faire locaux.



Accompagnement à la transmission et la création d'activités agri-rurales

Les CIVAM en Bretagne s'attachent au renouvellement des générations agricoles et rurales pour stimuler des activités créatrices d'emplois ancrées dans les territoires. La FRCIVAM Bretagne joue un rôle de coordination régionale du collectif InPACT pour favoriser l'installation et la transmission d'activités agricoles et agri-rurales à l'échelle régionale.



Accompagnement vers des systèmes économes en énergie et adaptation au changement climatique

La FRCIVAM Bretagne pilote un programme d'action régional sur les enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Les réflexions s'appuient sur l'approche globale de la ferme mais aussi du territoire pour identifier l'impact des systèmes. Plusieurs CIVAM bretons sont engagés sur des projets en lien avec le changement climatique (adaptation, résilience, stockage du carbone).



Initiatives concertées dans les territoires ruraux

Certains CIVAM bretons se définissent d'abord par leur ancrage territorial. Ils abordent une large gamme de thématiques, à savoir l'agriculture, l'environnement, l'énergie, les cultures, etc. pour peu qu'elles influent sur la vie de leur territoire d'attache. Leur échelle d'action se situe à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un « pays vécu ».

LA FRCIVAM BRETAGNE

Un réseau qui favorise l'imbrication entre échelons CIVAM

La FRCIVAM organise la concertation et les services communs entre les CIVAM locaux à l'échelle de la région. La répartition des fonctions entre les divers échelons géographiques du mouvement se fait en complémentarité. Elle est l'interlocutrice des services régionaux de l'Etat et du Conseil régional, représente le mouvement à l'échelle régionale, organise la formation des personnels, porte des actions coordonnées entre CIVAM locaux et articule les relations avec la recherche via des projets de recherche-action. La FRCIVAM Bretagne participe à la mise en valeur à un niveau national et européen (Réseau CIVAM national, Ministère, Commission agricole de l'UE) des attentes et propositions des CIVAM bretons. Elle contribue ainsi à faire évoluer l'image véhiculée par et sur l'agriculture bretonne et la région en général.



Les structures locales adhérentes

Aujourd'hui, le mouvement est composé de **16 structures adhérentes en Bretagne** et un partenaire, *Agriculture Paysanne 22*, qui est bien impliqué dans certaines de nos commissions de travail, sans toutefois y adhérer. Les CIVAM locaux mettent en œuvre des actions sectorielles relevant des compétences qu'ils se sont données : animation de groupes, appui technique, études, formation des agriculteurs, expertise, organisation d'événements. Les CIVAM locaux organisent également des espaces de concertation de commissions dédiées à l'échelle locale et parfois départementales. Globalement, ils orientent leurs actions dans une dynamique de transversalité et de territorialisation de leurs efforts, en prenant contact avec les collectivités engagées sur leurs territoires respectifs. Ce sont des associations d'agriculteur-ices, de ruraux·ales, associant parfois des citoyen·nes avec la spécificité en Bretagne, d'avoir des structurations juridiques variées, type GIE ou association, qui peuvent adhérer au réseau régional.

CONTACTS DES ADHÉRENTS FRCIVAM BRETAGNE

STRUCTURE	THÉMATIQUE	ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE	CRÉER ET MAINTENIR DES EMPLOIS PÉRENNES ET ANCRÉS LOCALEMENT	DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ	INVENTER UNE INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DE TOUS
CEDAPA 02 96 74 75 50 - cedapa@wanadoo.fr					
AGRICULTURE PAYSANNE 22 Partenaire du réseau Civam breton 02 96 74 75 50 agriculturepaysanne@wanadoo.fr					
VOISINS DE PANIER 02 96 73 44 41 - vdp22@orange.fr					
JARDINS SOLIDAIRES DE DINAN contact@jardins-solidaires-pays-dinan.org					
CIVAM 29 02 98 81 43 94 - civam29@orange.fr					
ACCUEIL PAYSAN 35 02 99 77 09 53 coordination35@accueil-paysan.com					
CIVAM ADAGE 35 02 99 77 09 56 - contact.adage35@civam.org					
CIVAM 35 INSTALLATION TRANSMISSION 02 99 77 39 28 - civam35it@civam.org					
MAGASIN DE PRODUCTEUR-ICES BRIN D'HERBE 02 99 41 48 95 - brindherbe35@orange.fr					
CLIC DES CHAMPS 02 99 77 09 56 secretariat.liclicdeschamps@gmail.com					
AMAR BRÉSIL 06 32 45 20 68 - amar.brasil@orange.fr					
PANIER DES PRÉS 07 81 05 08 69 - panierdespres@gmail.com					
CIVAM AGRICULTURE DURABLE 56 07 85 26 03 02 - civamad56@civam.org					
LA MARMITE 06 73 21 06 66 - lamarmite.asso@yahoo.fr					
CLIC TA BEROUETTE 06 33 63 77 09 - contact@clictaberouette.com					
FRCIVAM BRETAGNE 02 99 77 39 33 - bretagne@civam.org					
RÉSEAU COHÉRENCE 07 85 26 03 02 - contact@reseau-coherence.org					
TERRE DE LIENS BRETAGNE 02 99 77 36 71 - 06 68 22 07 16 bretagne@terredeliens.org					

Rédaction et mise en page : Accueil Paysan 35 - 2020 / Mise à jour : Vanessa Drouot - www.ipok.fr - Mars 2023

Le mouvement CIVAM touche en Bretagne **plus de 2350 adhérent.es** réparti.es de la manière suivante :



Près de **850 paysan·nes** - au sens statut : paysan·nes, cotisant·es solidaires et porteur·euses de projets en phase de création d'activité - qui se répartissent elleux-mêmes de la manière suivante : 400 sur les approches systèmes herbagers économes en intrants, 250 sur les enjeux spécifiques circuits courts, 200 porteur·euses de projets.



Plus de **1500 citoyen·nes**, majoritairement des adhérent·es de groupements circuits courts alimentaires (300), des adhérent·es Terre de Liens (887), des bénévoles des Jardins Solidaires du Pays de Dinan (120) et d'autres (type adhérent·es AMAR...).



Ces chiffres ne tiennent compte que des adhérent.es formels des CIVAM locaux. Les groupes touchent aussi des personnes qui ne sont pas forcément adhérent.es. A titre d'exemple l'ADAGE, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 développent de plus en plus d'actions d'accompagnement vers de nouveaux publics : changement de système sur les bassins versants, formations de type Pass'MAEC ou groupes mixtes Ecophyto 30 000. De leur côté, les CIVAM bretons qui travaillent sur l'accompagnement à l'installation/création d'activités comme le CIVAM 29, La Marmite et le CIVAM 35 IT, touchent des porteur.euses de projets non adhérent.es, via leurs actions dans le cadre du dispositif PPP et leurs activités de formation. Finalement, d'autres personnes participent aux activités d'échange et d'appui aux CIVAM locaux impliqués dans la commission « Systèmes Alimentaires Territorialisés » coordonnée par la FRCIVAM, sans être adhérentes.

Le mouvement CIVAM dispose en Bretagne des services d'environ 35 équivalents temps plein (ETP).



Une large majorité des salarié.es tient une fonction d'animation et est majoritairement orientée vers l'animation de collectifs d'agriculteur.ices. Ils et elles délivrent également de l'appui technique aux agriculteur.ices, organisent des formations et mettent en place des événements de diffusion en faveur des pratiques agricoles durables.

Le projet politique

A l'issu d'une démarche de Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) en 2020, la FRCIVAM Bretagne a réalisé une mise à jour de son projet politique, dont voici un aperçu. Pour en obtenir un exemplaire papier ou numérique, nous vous invitons à vous adresser aux salarié.es de la FRCIVAM.



LE PROJET
DES CIVAM DE BRETAGNE

Les objectifs

- 🌀 **Animer le mouvement**, en organisant les échanges entre les CIVAM locaux, l'accueil et la formation des animateurs et en favorisant les actions conjointes, mission qui comprend l'intégration de nouvelles structures adhérentes dans la dynamique régionale et la capitalisation de l'expérience dans le domaine des méthodes et des ressources.
- 🌀 **Ouvrir le mouvement**, pour sceller des collaborations avec d'autres organismes agricoles, l'enseignement, la recherche et la société civile, en Bretagne, en France, à l'échelle européenne et plus globalement à l'international.
- 🌀 **Diffuser des pratiques durables en agriculture et développement local sur le territoire breton**, par le soutien aux groupes d'échanges de pratiques existants ou naissants, le montage de projets collectifs et la participation à des projets portés par d'autres institutions.
- 🌀 **Construire et porter des projets d'actions, d'études et de recherches d'intérêts collectifs** qui contribuent à la fois à alimenter les dynamiques locales et à alimenter les travaux de recherche.

Les missions

À destination des CIVAM bretons

Mobilisation de moyens financiers, via de la recherche financière et des réponses coordonnées à des appels à projets, tel que le plan d'action agriculture durable, le plan d'action « Efficacité énergétique », le programme régional Installation, la création d'activités, etc.

Accompagnement à l'émergence et à l'appui d'initiatives.

Veille administrative et stratégique, au bénéfice des structures en collectant et diffusant de l'information : domaine réglementaire, appels d'offre, formation, information locale à portée régionale.

Suivi de la réforme de la formation professionnelle, à savoir la démarche Qualiopi et le lien avec les OPCO.

Représentation des CIVAM de Bretagne à l'échelle nationale par la participation aux commissions, aux comités des régions et aux travaux nationaux.

Valorisation des initiatives et des expériences, à travers :

- la capitalisation d'expériences (agriculture de groupe GIEE, Ecophyto, AEP), la compilation de données (observatoire technico-économique des systèmes économes en intrants) ;
- la coordination ou participation à des événementiels collectifs (mois de l'installation en agriculture durable, séminaire alimentation et territoire...);
- la restructuration des outils de communication sur le web.

À destination des animateur·trices



Organisation de formations à destination des animateur·ices. Les CIVAM locaux organisent les formations à destination des producteur·ices et adhérent·es. Les formations organisées par la FRCIVAM s'adressent quant à elles aux animateur·ices des réseaux dans l'objectif de renforcer leurs compétences sur des thématiques diverses

Animation de réunions thématiques. Pour coordonner les initiatives, travailler sur des argumentaires politiques (avec les représentants administrateur·ices) et gérer les dossiers au niveau régional (création d'activités/installation/transmission, circuits courts, agriculture durable/énergie, formation et certification ...).

Animation de réunions salarié·es. Pour échanger sur l'organisation du travail et nos partager sur nos pratiques au sein du réseau



LES FORCES VIVES

Les membres du conseil d'administration en 2025

Le fonctionnement de la FRCIVAM repose sur la responsabilité de son conseil d'administration. Les administrateur-ices et référent.es siègent dans les instances dédiées auxquelles la FRCIVAM est invitée. Ils et elles sont accompagné.es des animateur-ices en fonction des thématiques et de la nature des réunions.

En 2025, le CA réunissait 9 membres



Olivier MONHAROUL

Eleveur-laitier (bovin) | Représentant
CIVAM IT 35

Co-Président, thématique
Installation-Transmission



Fabrice CHARLES

Eleveur-laitier (bovin) | Représentant
CEDAPA

Co-Président, thématique
Agriculture durable



Ludovic JOSSE

Eleveur-fromager (ovin) | Représentant
CIVAM AD 56

Trésorier, thématique Systèmes
Alimentaires Territorialisés



Joseph Argouarc'h

Bénévole citoyen | Représentant les
Jardins Solidaires de Dinan

Secrétaire, thématique alimentation
territorialisée



Yann Paulet

Maraîcher | Représentant CIVAM 29

Administrateur, thématique
Installation-Transmission



Samuel DUGAS

Eleveur laitier (bovin) | Représentant
ADAGE

Administrateur, Référent
Communication



Gilles MARECHAL

Bénévole Citoyen | Représentant AMAR

Administrateur, thématique
Systèmes Alimentaires
Territorialisés



Didier LABOUCHE

Agriculteur | Représentant Accueil Paysan
35

Administrateur



Jean-Marc VAN HOUTTE

Bénévole associatif et citoyen |
Représentant Accueil Paysan 35 et Amis
d'Accueil Paysan

Administrateur, thématique accueil
et animation territoriale



Le CA est composé exclusivement d'hommes. Or, la représentation des femmes au sein des conseils d'administration est un enjeu fort. Nous espérons bouger nos lignes dans les années à venir et mobiliser des agricultrices, porteuses de projets et bénévoles impliquées dans les CIVAM bretons !

Tu es concernée et intéressée : nous contacter !

Les rendez-vous des membres

Les conseils d'administration en 2025

Le CA s'est réuni à six reprises dans le courant de l'année 2025, sur les dates suivantes : le **21 janvier**, le **18 mars**, le **20 mai**, le **15 juillet**, le **16 septembre**, et le **18 novembre**, essentiellement sur des fermes d'administrateurs ou d'adhérent-es, afin de mieux connaître leur lieu de vie et de travail, nourrir la convivialité et se déplacer sur le territoire breton.



Les bureaux – entre co-présidents, trésorier et secrétaire

Ces rendez-vous en visio, permettent de traiter les affaires courantes et se sont réunis 6 fois en 2025 les **18 février**, **15 avril**, **3 juin**, **19 août**, **21 novembre** et **19 décembre**.

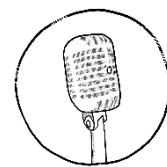
L'Assemblée Générale des 30 ans de l'association – 24 avril 2025

La Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne a fêté ses 30 ans à Lanvallay (22). L'occasion de rappeler comment le réseau de développement agricole et rural s'est construit sur des valeurs d'échanges entre pairs, d'éducation populaire et de solidarité. Cette journée a été l'occasion d'accueillir une nouvelle adhésion dans le réseau des CIVAM bretons : Les Jardins Solidaires du Pays de Dinan. L'association développe l'un de ses 6 jardins collectifs sur la commune de Lanvallay : 20 à 25 personnes s'y retrouvent tous les mercredi matin pour jardiner et partager. On y croise des jardinier-ères amateur-ices, des retraité-es, des bénéficiaires d'aides sociales, des migrant-es... La culture du lien social est une évidence ! Les $\frac{3}{4}$ de la production bénéficient aux structures d'aide alimentaire du territoire.

En visitant la parcelle agricole communale de Lanvallay qui accueille les Jardins Solidaires, nous avons découvert la diversité des acteur-es présent-es : 2 maraîcher-es, 1 floricultrice, 1 pépinière associative. Un projet qui se construit « chemin faisant » avec les élu-es engagé-es avec lesquels nous avons également dialogué en cette belle journée de printemps !



Les représentations



Les représentations institutionnelles

La FRCIVAM Bretagne est impliquée dans plusieurs instances dont les engagements et fréquences sont variables suivant le rythme des convocations et les thématiques. Voici les principales représentations institutionnelles en 2025 :

COREDEF (Comité d'Orientation Recherche Développement Formation) : Concertation sur les projets et l'affectation des crédits liés au financement des structures de développement agricole (PRDA), piloté par la Chambre d'agriculture.

CRAEC (Commission régionale Argo-Environnement et Climat) : Concertation sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), coanimé par la DRAAF et le Conseil régional.

CAE ECOPHYTO (Commission Agro-Ecologie du programme national pour la réduction de l'usage des pesticides) : plusieurs instances de concertation dont le Comité « indicateurs », la sélection des dossiers Groupes 30 000 et GIEE, la cellule de Coopération pour l'Appui à la Transition Agro-Ecologique (CATAE), pilotés par la DRAAF.

CRIT (Comité Régional Installation) : Concertation sur les politiques d'installation, co-animé par la DRAAF et le Conseil régional.

CRALIM (Comité Régional Alimentation) : Concertation sur les politiques alimentaires, co-animé par la DRAAF et le Conseil régional.

ABE (Assemblée Bretonne de l'Eau) : Concertation des acteurs de l'eau en Bretagne, piloté par le Conseil régional.

Comité régional de concertation sur la directive Nitrates : Suivi des évolutions réglementaires de la directive nitrate et bassins versants algues vertes, piloté par la Préfecture.

CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) : Assemblée consultative des acteurs de la société civile et économique, des représentants des syndicats et des élus. La FRCIVAM Bretagne partage un poste de représentant avec Inter Bio Bretagne (IBB) par alternance de 3 ans. C'est actuellement Jean-François Deleume qui a le poste au titre d'IBB.

La FRCIVAM Bretagne est invité à participer dans d'autres espaces de concertation : Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC), Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB), ... Ainsi qu'à des groupes de travail thématiques auprès de la DRAAF (Simplification des MAEC, Conditionnalité et prairies permanentes, ...) et du CRB (aides aux investissements...)

Les partenariats et l'écosystème de la FRCIVAM Bretagne

La plate-forme régionale Agriculture et Environnement : Elle a pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre nos structures, le portage d'actions communes et du plaidoyer commun. Elle réunit CIVAM, FRAB, Confédération paysanne, Cohérence, Eau et Rivières, URCPiE, Bretagne Vivante et LPO. Animateur principal : Eau et Rivières.



Crédits : Ipoio | Illustrer pour coopérer

Le Collectif InPACT Bretagne Installation – Transmission : En plus des groupes CIVAM, il associe Agriculture Paysanne 22. Animation FRCIVAM Bretagne.

Le groupe Agriculture et Alimentation : Structuration en cours autour des acteurs agricoles alternatifs (CIVAM et FRAB) et le secteur de l'ESS. Piloté par la CRESS Bretagne.

L'équipe des salarié·es

Il assure...

Dominique Macé



- Le suivi de la gestion administrative et financière.
- L'animation de la commission Agriculture durable, du groupe Energie – Climat et du groupe Bocage – Biodiversité.
- L'animation du programme régional agriculture durable pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne.
- Le pilotage du projet énergie avec les CIVAM bretons.
- L'animation des CIVAM impliqués dans l'agriculture de groupe (groupes 30 000, GIEE, AEP).
- Le suivi de la PAC et en particulier des mesures agro-environnementales (MAEC).
- Comme ses collègues, il assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Il est en CDI, à temps plein, dans les locaux de la Maison des CIVAM à Cesson-Sévigné

Elle assure...

Laurence Gravel



- La coordination de la formation des animateur·ices du réseau des CIVAM bretons et plus globalement, de leur montée en compétences.
- Le travail de suivi de la réforme de la formation professionnelle et de la certification Qualiopi pour les CIVAM bretons et l'animation de la Commission Formation.
- L'animation du Réseau des PAT de Bretagne.
- Comme ses collègues, elle assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Elle est en CDI, à temps plein, dans les locaux de la Maison des CIVAM à Cesson-Sévigné. Elle passera à 80% au 1^{er} janvier 2026.

Elle assure...

Anne-Gaëlle Scatton



- L'animation de la commission Installation Transmission (IT) et du collectif InPact Installation Transmission Bretagne
- La coordination et le plaidoyer des actions menées par les Civam bretons sur la thématique Installation transmission.
- La communication de la FRCivam Bretagne. L'animation du site internet et des réseaux sociaux.
- Comme ses collègues, elle assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Elle est en CDI, à temps plein puis à 80% à partir de juin 2025 dans les locaux de la Maison des CIVAM à Cesson-Sévigné

Elle assure...

Orianne Tercerie



- L'animation de projets liés à la reterritorialisation de l'alimentation saine, durable et accessible
- L'animation de la commission Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT)
- 20% ETP sur l'animation du Réseau des PAT de Bretagne
- Comme ses collègues, elle assure aussi la co-coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Elle est à temps plein, en CDD, dans les locaux de la Maison des CIVAM à Cesson-Sévigné

LES ACTIONS

Énergie, changement climatique et résilience des territoires



En 2025, la FRCIVAM Bretagne a contribué à fédérer et valoriser les travaux des CIVAM de Bretagne.

L'année a été marquée par :

- Un accord de financement pour l'appel à projets de la DRAAF « Structuration de la filière de valorisation durable de la Haie »
- Un accord de financement à l'appel à projets FABACEE pour la réduction des consommations d'énergie dans les fermes pour Cedapa et Adage 35
- La dernière année du projet multipartenaires FERMADAPT sur l'adaptation au changement climatique
- L'adhésion de la FRCIVAM Bretagne au Réseau Haies France (ex AFAC) et à la création du Réseau Haies Bretagne

Plan efficacité énergétique et changement climatique

Le programme pluriannuel s'appelle « Changement climatique : accompagner les systèmes agricoles et alimentaires vers la transition agroécologique ». En 2025, il est financé par le Conseil régional et coordonné par la FRCIVAM Bretagne. Malheureusement, il n'y a pas eu d'espace de discussion avec l'ADEME pour réenclencher une convention de co-financement.

Les membres concernés sont l'ADAGE 35 | Accueil Paysans 35 | CIVAM 35 IT | CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | CEDAPA | La Marmite | Terre de Liens | Réseau CIVAM.

Le programme pluriannuel repose sur les objectifs suivants :

1. **Anticiper** les impacts du changement climatique, **favoriser les économies d'énergie** et adapter les systèmes agricoles et alimentaires pour les fermes.
2. **S'adapter** aux enjeux du changement climatique : **construire une stratégie** de déploiement d'actions au service des territoires et de leurs acteurs.

Le rôle de la FRCIVAM Bretagne

La FRCIVAM Bretagne a réuni le groupe Énergie et climat en COPIIL technique le 23 janvier. Des échanges ont été animés par projets : mise en route du projet FABACEE, partage d'expériences sur FERMADAPT, portage de la réponse de l'AAP Haies.

Les échanges inter-groupes permettent de mutualiser des thématiques, des compétences et des ressources à partir des actions locales. Cela permet d'identifier et de fédérer les centres d'intérêt et de préoccupation des agriculteurs et agricultrices et de mobiliser les groupes pour mieux y répondre. En 2025, il ressort des thématiques sur les économies d'énergie (en lien avec FABACEE) et la question de la valorisation du bilan Carbone des fermes économes et autonomes. Autre sujet très présent dans les groupes, la question de l'entretien du bocage (lien avec la réponse à l'appel à projet Haies de la DRAAF) et la préservation de la biodiversité.

Les CIVAM de Bretagne mobilisent les enjeux de renouvellement des générations agricoles pour sensibiliser les apprenant.es et les porteur.euses de projets sur les questions de résilience des projets notamment au regard de l'adaptation au changement climatique : interventions scolaires, portes-ouvertes, accompagnement de porteur.euses de projets. En complément, l'accompagnement à la transmission des fermes vient agir sur l'installation et le maintien des sièges d'exploitation favorable à la préservation des systèmes herbagers et du bocage.

Plusieurs groupes ont créé des contacts partenariaux dans le cadre de projets locaux mais la mise en relation des travaux CIVAM avec d'autres entités reste difficile pour les groupes malgré des engagements avec des PCAET ou un contact avec le réseau TARANIS.

Contribution à l'Observatoire technico-économique de Réseau CIVAM

La FRCIVAM Bretagne s'implique dans l'Observatoire technico-économique et environnemental, piloté par Réseau CIVAM, qui permet de produire des références sur les performances des fermes herbagères en bovins lait économes et autonomes.

En 2025, 74 fermes ont renseigné les indicateurs spécifiques à la dépendance énergétique, permettant de calculer des indicateurs de consommation d'énergies directes de carburants, mais aussi d'énergies indirectes liées aux consommations d'aliments achetés et d'engrais azotés. Ces données servent ensuite de références aux groupes dans leurs accompagnements et leurs communications, et peuvent être directement mobilisables par les agriculteurs, futurs agriculteurs (porteurs de projet mais aussi les scolaires).

FERMADAPT

La FRCIVAM Bretagne est engagée dans un projet régional multi-acteurs sur l'adaptation au changement climatique. Le projet implique dix structures bretonnes et la FRCIVAM Bretagne mobilise deux CIVAM bretons - le CEDAPA et l'Adage 35 - dans l'accompagnement de groupes locaux. Le but est d'identifier les savoir-faire paysans et expérimenter de nouvelles pratiques fourragères en faveur d'une adaptation aux changements climatiques. Il est à noter qu'une démarche similaire existe également dans les Pays de Loire, avec le projet CLIMAVEGT et l'implication des CIVAM des Pays de la Loire.

La FRCIVAM Bretagne contribue à la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité aux changements climatiques pour les fermes bretonnes (ClimAléas-Test et ClimAléas-Diag Bovins) et s'implique dans le comité de pilotage du projet. Le projet s'est clos à l'automne avec une série de webinaires de restitution des travaux et une journée de clôture du projet le 6 novembre à Plédran.

Autonomie alimentaire des fermes bovines et changement climatique

La FRCIVAM Bretagne est engagée dans un projet régional inter-réseaux de développement agricole sur la préservation de l'autonomie fourragère et protéique dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. Le projet a pour objectif de favoriser l'interconnaissance et le partage d'expériences entre plusieurs groupes de développement agricole sur l'adaptation au changement climatique (CUMA, CETA, GEDA35, Res'Agri 56, CRDA Manche et FRCIVAM Bretagne).

Une dernière journée technique a eu lieu le 13 mars sur une ferme à Carentoir et des fiches de capitalisation du travail inter-réseaux sont en cours de validation. Ces fiches témoignent de la richesse d'un travail inter-structures et pointent les conditions à réunir pour faciliter l'implication des animateurs et animatrices dans ces missions.

Bocage et biodiversité

Initié en 2022, le groupe « Bocage et biodiversité » a pour objectif de fédérer les actions des CIVAM bretons et d'alimenter les réflexions à l'échelon régional, afin de favoriser la représentation institutionnelle sur le bocage et la biodiversité. Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, ADAGE 35, Accueil Paysans 35, CIVAM 29, CIVAM AD 56, CEDAPA, Terre de Liens, Cohérence. Ce groupe doit encore monter en puissance dans son animation des échanges autour des projets respectifs des CIVAM bretons sur ce thème. Un travail de veille institutionnelle - sur les démarches de Breizh Bocage, du Label Haie, du Plan Arbre, du Plan Haies - et de veille financière a également été réalisé en collectif. La dimension Bocage est particulièrement mise en avant par les CIVAM locaux : GIEE Haie du CIVAM AD 56, nombreuses formations techniques sur l'entretien des haies et la biodiversité, partenariats avec Paysan de nature.

Soutenue par l'Ademe, la réponse positive à l'AAP sur les Haies vient conforter ces dynamiques avec des moyens financiers pour 3 ans. Les CIVAM impliqués (Adage, Cedapa, CIVAM AD 56 et FRCIVAM Bretagne) ont choisi d'intituler le projet « Réappropriation collective d'une gestion durable et paysanne de la haie bocagère » avec une recherche-action spécifique sur la mise en place de chantiers collectifs entre pairs et/ou associant des bénévoles. Et si l'entretien du bocage devenait plus collectif ?

Le projet associe des partenaires précieux pour les CIVAM dans cette démarche : Institut Agro de Rennes, association Terres et Bocages, ATBVB (Association des Techniciens de Bassins Versants).

Agriculture Durable



La réflexion sur l'agriculture durable porte principalement sur la promotion des systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrant, majoritairement bovins, mais aussi de petits ruminants. La Commission Agriculture Durable (AD) a rappelé que les travaux de la commission étaient ouverts à l'ensemble des systèmes économes en intrants.

L'année 2025 est marquée par la nécessaire mobilisation en continue en faveur de budgets supplémentaires pour les MAEC. Mobilisés, la FRCIVAM Bretagne et les groupes locaux l'auront été aussi en soutien de la révision du SAGE Vilaine. Mais on retiendra aussi que l'année 2025 est marquée par un nouvel aléa climatique de fortes chaleurs et sécheresse en début d'été et un impact sans précédent de la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) dans les élevages bovins, ovins et caprins. Enfin, nous gardons en tête la richesse des échanges sur les activités et les projets des groupes et là aussi la nécessité de porter l'argumentaire et le témoignage des fermes qui s'engagent dans la transition agroécologique auprès des institutions et des politiques publiques.

Commission Agriculture Durable

La Commission Agriculture Durable (AD) s'est réunie le 6 mai à Quessoy et le 10 octobre à Loudéac. Plusieurs rendez-vous techniques entre animateur-ices ont eu lieu. Les commissions Agriculture Durable ont permis de :

- Réfléchir à des actions à mutualiser et aux partenariats
- Se positionner sur les MAEC et contribuer au Collectif MAEC Bretagne
- Se positionner sur le 12^{ème} programme Agence de l'eau, en organisant 1 rdv avec la direction à Orléans
- Se positionner sur la FCO : relai d'informations, mutualisation des informations des groupes, courrier de positionnement à la DRAAF, réunion d'information à Rougé (44) le 10/10/2025 et rédaction d'une note
- Echanger sur l'impact des fortes chaleurs et de la sécheresse printemps-été
- Se questionner sur nos relations et implications avec Réseau CIVAM
- Soutenir l'organisation d'une journée régionale sur les politiques agricoles et alimentaires (20/01/2026)
- Accompagner le lancement d'un collectif régional Loup et la publication d'un communiqué de presse « Le loup est bien là, il fait des dégâts... que fait l'Etat ? » le 19/05/2025
- Accueillir une mission ministérielle sur la préservation et la valorisation des prairies permanentes et naturelles dans le cadre de l'action 24.1 de la Stratégie nationale biodiversité au Haut-Corlay le 17/03/2025 ainsi qu'un projet de recherche sur l'évolution des prairies permanentes dans l'Ouest en lien avec Véronique Lucas, chercheuse INRAE
- Partager des focus sur les projets des CIVAM locaux, à savoir les interventions vers l'enseignement scolaire, la prédation du loup en Bretagne, le devenir de l'outil d'enregistrement du cahier de fertilisation Ferti-Adage, la mutualisation des actions des groupes en lien avec la transition agroécologique...

Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et 12^{ème} programme

Le 12^{ème} programme d'action 2025-2030 modifie en profondeur les moyens financiers sur les Bassins Versants : l'animation agricole réalisée par des animateur-ices BV et des partenaires – Civam, bio, Chambre, Contrôle laitier - ne sera plus financée par l'AELB sur plusieurs territoires, notamment 35 et 56 en raison d'un nouveau choix de zonage très restrictif. L'impact financier pour les CIVAM locaux qui mènent aujourd'hui des actions collectives et individuelles sur ces territoires est très important, soit une diminution de 20 000 à 50 000 €/structure.

A l'initiative de la FRCIVAM Bretagne et dans le cadre d'un travail inter-CIVAM sur le périmètre Agence de l'Eau Loire-Bretagne a eu lieu le 8 avril un rendez-vous avec la direction de l'AELB à Orléans. Si les arguments des CIVAM sont entendus, ils ne modifient pas les orientations de l'AELB qui sont défavorables aux actions portées par les CIVAM en faveur d'une approche systémique et sur l'ensemble des territoires.

En parallèle, des interlocuteurs locaux, élu.es et administratifs sont rencontrés par les groupes locaux.

Des représentations institutionnelles

La Commission Agriculture Durable est représentée sur des réunions et démarches institutionnelles, comme l'Assemblée Bretonne de l'Eau, CAE Ecophyto mais plus difficilement présente sur d'autres, tel que les réunions « Directive Nitrates ». Appel aux volontaires !

Plan d'action Agriculture Durable

Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, CEDAPA, CIVAM 29, ADAGE, CIVAM AD 56 et Réseau CIVAM. Le plan d'action Agriculture Durable repose sur une convention de financement associant le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), sur un programme pluriannuel. Il vise à « Favoriser la production, l'actualisation et la diffusion de références pour la transition vers des systèmes économes en intrants ». En 2025, la convention a été renouvelée pour 3 ans dans le cadre du 12^{ème} programme de l'AELB.

Les actions mises en place se distinguent en trois axes :

- Coordonner un réseau d'animation technique
- Créer et partager des références sur les systèmes économes et autonomes
- Expérimenter des nouvelles approches avec les territoires

L'Observatoire technico-économique et environnementale Bovins lait est une pierre angulaire pour la reconnaissance des systèmes herbagers économes et autonomes. Il s'appuie sur un travail de fond de collecte des données comptables des fermes (150 fermes analysées), de journées d'échanges entre pairs (14 journées en Bretagne) et du travail de capitalisation mené par le Copil inter-régional animé par Réseau CIVAM. L'ensemble des données sont valorisées dans l'accompagnement collectif et individuel des fermes, dans les projets des groupes (Ferti-Pât, GVA, FABACEE, ...), auprès des techniciens de bassins versants et de l'enseignement agricole jusque l'assemblée nationale.

Ce cadre de travail facilite le repérage de nouveaux signaux en faveur de l'accompagnement au changement. Ces dernières années, le sujet du travail a été identifié comme une source de motivation primordiale pour changer de système et de pratiques. Aujourd'hui, de nouveaux signaux apparaissent sur la question de la gestion de l'eau à l'échelle de la ferme (cheminement de l'eau sur la ferme, usages). Dans ce sens, un travail sur la création d'indicateurs « eau » sera mené en 2026.

Plan Ecophyto

Via le projet CATAE



CATAE Bretagne : des référents* engagés pour développer l'agroécologie et les collectifs agricoles en Bretagne.

*Chambre d'agriculture de Bretagne, FRCIVAM Bretagne, FRCUMA Ouest, LCA GO, TRAME, FRAB, FRGEDA, Réseau DEPHY Ferme, Conseil Régional et DRAAF Bretagne

La FRCIVAM Bretagne participe à la **Cellule de capitalisation de l'agriculture de groupe engagée dans la transition agroécologique (CATAE)**. Cette instance régionale technique vise à capitaliser les savoir-faire dans l'accompagnement au changement, à proposer des formations et des ressources aux animateur-ices dans une perspective de transition agroécologique. Le collectif CATAE a initié un projet permettant à la FRCIVAM Bretagne de travailler sur l'approche du métier avec les animateur-ices et sur une expérimentation de travail de collectifs d'agriculteur-ices avec l'enseignement agricole. L'Adage, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 sont directement impliqués sur cette dernière action avec des moyens financiers dédiés pour intervenir auprès de l'enseignement.

La journée annuelle à destination des animateurs et animatrices avait pour thème « le travail des agriculteurs dans les transitions agroécologiques » et a permis de valoriser le travail des CIVAM (Intervention de Romain Dieulot – Réseau Civam) dans la prise en compte des transformations du travail lors des changements de système.

Via le projet « ACction ».

La FRCIVAM Bretagne bénéficie du soutien de Réseau CIVAM dans le cadre de la convention « Ecophyto ACction ». Le rôle de la FRCIVAM Bretagne sur ce projet est de réaliser la promotion des outils et méthodes d'accompagnement à la transition agroécologique auprès des institutions et partenaires. Par ailleurs, elle appuie les CIVAM bretons pour monter les dossiers de financements en faveur de l'agriculture de groupes : GIEE, groupe Ecophyto 30 000, AEP, démarche de filière, etc.

Collectif breton de soutien aux MAEC

Les CIVAM sont engagés depuis les années 1990 dans l'écriture de cahiers des charges MAEC, l'accompagnement et la promotion des systèmes herbagers économes en intrants. C'est un travail au service des paysannes et des paysans qui repose sur une mobilisation collective continue pour faire reconnaître ces pratiques agricoles et le soutien financier nécessaire. Depuis plusieurs années, pour peser régionalement sur le déploiement des MAEC en Bretagne, la FRCIVAM Bretagne travail au sein du Collectif MAEC Bretagne.



Celui-ci regroupe : la Confédération Paysanne Bretagne, la FRCIVAM Bretagne et Eau et rivières de Bretagne, la FRAB. Selon l'actualité et les besoins, d'autres structures s'associent : La Fédération des Races Locales, Bretagne Vivante, Cohérence, le syndicat des Apiculteurs Professionnels de Bretagne (SAPB).

Sur la période 2023 – 2024, le Collectif MAEC breton a vécu une mobilisation historique pour défendre l'éligibilité et le financement des mesures agro-environnementales au plus grand nombre. Le 17 mars, le Collectif a publié une vidéo de 5 mn retraçant ce combat permanent de résistance pour l'agriculture paysanne et bio.

En 2025, un nouveau rapport de force a été engagé pour augmenter le budget dédié au MAEC pour pouvoir financer l'ensemble des demandes de contrats avec notamment une conférence de presse le 30 juin sur une ferme du Morbihan puis un rendez-vous avec le DRAAF juste avant la CRAEC le 4 juillet avec 3 témoignages de fermes.

La FRCIVAM Bretagne a également relayé auprès de l'administration des dysfonctionnements dans l'instruction de quelques dossiers MAEC.

La FRCIVAM Bretagne, relais auprès du Ministère de l'agriculture

Notre association alimente aussi la structure nationale Réseau CIVAM pour des demandes de relais au Ministère de l'Agriculture et pour mutualiser les réflexions politiques avec les autres régions sur les MAEC mais aussi sur les règles de la PAC, sur les prairies permanentes, sur les aides exceptionnelles à l'agriculture, sur les politiques publiques comme Ecophyto.

En lien avec des sous-réalisations dans les budgets agricoles (notamment sur les aides CAB), des arbitrages ministériels ont été pris à l'été 2025. La FRCIVAM Bretagne et Collectif MAEC Bretagne ont plaidé pour que ces budgets disponibles viennent alimenter ceux des MAEC. La FRCIVAM Bretagne a pu regretter que les têtes de réseaux aient eu du mal à relayer ces demandes tandis que les décisions nationales ont été très défavorables aux soutiens financiers attendus pour les MAEC.

Systèmes Alimentaires Territorialisés et circuits courts de proximité

RMT Alimentation locale

Quelques rappels sur le projet

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale est un réseau national piloté par la FRCIVAM Bretagne pour cette deuxième édition depuis 2020 et a obtenu un prolongement jusqu'en 2025. Il est coanimé avec l'INRAE représenté par Yuna Chiffolleau, directrice de recherche à l'UMR Innovation.

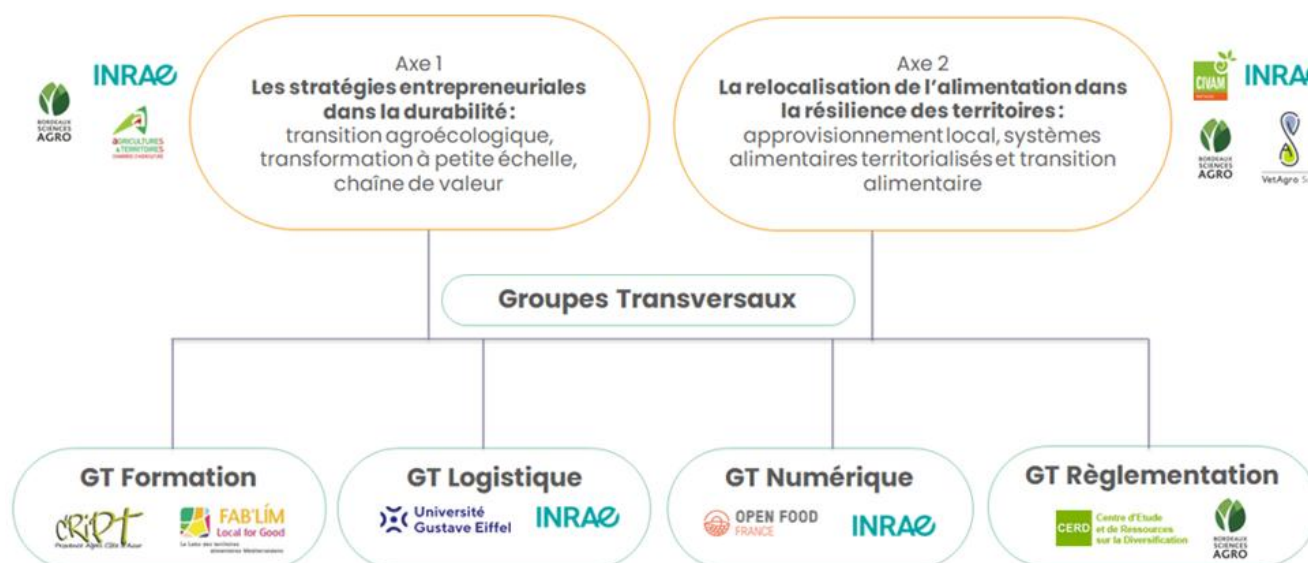
Le travail du réseau s'organise autour de 2 axes et 4 groupes transversaux :

→ **Axe 1** : Les stratégies entrepreneuriales dans la durabilité : transition agroécologique, transformation à petite échelle et chaîne de valeur

→ **Axe 2** : La relocalisation de l'alimentation dans la résilience des territoires : approvisionnement local, systèmes alimentaires territorialisés et transition alimentaire

- Groupe Formation
- Groupe Logistique
- Groupe Numérique
- Groupe Règlementation

Le travail du réseau est diffusé via un site web qui se constitue comme espace-ressource pour toute la communauté d'acteur-ices impliqués et intéressés : www.rmt-alimentation-locale.org



2025 · La clôture de la 2^e édition soulignant les 10 ans du Réseau

Les 5 et 6 novembre 2025, La FRCIVAM Bretagne et l'INRAE ont organisés les 10 ans du [RMT Alimentation Locale](#) piloté par la FRCIVAM Bretagne et l'INRAE, un événement réunissant **près de 200 participant·es en 2 jours** dans les locaux de Rennes Métropole, sur le terrain et en ligne, à l'occasion de 5 parcours de visites avec [Brin d'herbe](#), [Paniers des près](#), la [MCE](#), Les [Jardins Solidaires](#), [La Basse Cour](#), le [Jardin des Mille Pas](#), la [Ferme du Turfu](#), [TRANS FARM EARTH](#), le [Petit Gallo](#), [Le Hub Éthique](#) et [MANGER BIO 35](#).



D'autres chiffres :

- 15 participants du projet [COREnet](#) représentant 10 pays
- 4 tables rondes, 10 ateliers et 5 visites
- Plus de 40 intervenants, en salle et en visite

Pour plus de détails, nous vous invitons à jeter un œil :

- [ICI pour le programme des 2 jours](#)
- [ICI pour le LinkedIn du 5/11 sur la 1^{re} journée](#)
- [ICI la facilitation graphique illustrant les 2 jours](#)
- Les actes de l'événements seront disponibles sur le site du [RMT Alimentation Locale](#)

Une 3^e édition pour le RMT · FRCIVAM Bretagne prend le rôle de contributrice

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ayant confirmé son soutien à la 3^e édition du RMT Alimentation Locale, celle-ci est en cours de lancement agréant de nouveaux acteurs intéressés à rejoindre l'aventure collective. Si la FRCIVAM Bretagne ne sera pas pilote de cette 3^e édition, après 6 ans dans ce rôle, elle maintiendra son implication sur les sujets qui occupent nos CIVAM et maintiendra le lien avec les complices chercheur·euses, acteur·trices du développement agricole, de l'enseignement agricole, agriculteur·trices et autres partenaires.

La commission Systèmes Alimentaires Territorialisés



La commission SAT, réunissait en 2025 les magasins Brin d'Herbe, Voisins de Paniers, le Clic des Champs, Clic ta Berouette, le Civam du Finistère, Panier des Prés, Connexion Paysanne, Grange en commun, Le Goût d'ici et la Palette Paysanne. S'il y a eu une suspension de l'animation de ce collectif par la FRCIVAM Bretagne en 2024, ses membres se sont tout de même croisés à quelques occasions dans une dynamique d'auto-animation. Par ailleurs, l'animation par la FRCIVAM Bretagne a repris en 2025 à la faveur de nouvelles dynamiques structurantes et porteuses, temporairement par Laurence Gravel mais désormais par Oriane Terceirie arrivée sur cette fonction en décembre 2025. De nouveaux projets sont engagés avec les structures adhérentes.

Recensement des points de vente collectifs en Bretagne

Origine de la dynamique · En 2025, dans la perspective de la relance de l'animation de la Commission SAT, la FRCIVAM Bretagne a réactivé des discussions avec des partenaires locaux (CIVAM 29, La Marmite) et nationaux (Réseau CIVAM et AFIPaR) sur les difficultés ressenties par les magasins de producteur-trices et autres points de vente collectifs. En effet, depuis les confinements liés au covid-19, les producteur-trices en circuits-courts et chercheur-euses qui s'intéressent à ce sujet observent une certaine instabilité de ces formes de vente (cf. les travaux du RMT Alimentation Locale sur le sujet).

Pour répondre à ces questionnements, la FRCIVAM Bretagne, avec le soutien du Réseau CIVAM et de l'AFIPaR, a souhaité engager une dynamique de recensement des points de vente collectifs en Bretagne. Le souhait : les mettre en visibilité, dresser avec eux un panorama de leur situation, des difficultés et de leurs perspectives d'avenir. A partir de cette matière, il est également envisagé d'organiser en 2026 une journée d'échange de pratiques entre points de vente collectifs, favorisant les coopérations, le co-développement et la montée en compétences de ses acteur-trices.

Quel type de point de vente collectif ? Concrètement, il s'agit des moyens de commercialisation qu'organisent les producteur-trices agricoles qui vendent tout ou en partie de leur production en circuit-court. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes : magasins de producteurs, drive paysans, épicerie à la ferme, AMAP multi-fermes, etc.

Comment contribuer à ce recensement ? En indiquant les points de vente collectifs qui existent sur votre territoire et que vous connaissez [sur ce tableau modifiable d'ici début 2026 !](#)

Recensement des Jardins Solidaires en Bretagne

Qu'entend-on par Jardins Solidaires ? Les jardins solidaires sont des espaces pour la production collective de légumes. Ils permettent aux jardinières de cultiver des légumes pour se nourrir toute l'année, mais aussi d'approvisionner tout au long de l'année les points de distribution d'aide alimentaire du territoire par le don des volumes de légumes que ces bénévoles produisent ensemble. L'aspect collectif et inclusif ainsi que la gratuité des légumes et le lien avec l'aide alimentaire sont des identifiants forts de ces projets.

Pourquoi ce recensement ? Suite à l'adhésion de l'association des Jardins solidaires du Pays de Dinan à la Fédération régionale des CIVAM de Bretagne en avril 2025, la FRCIVAM Bretagne a initié un projet de recensement des jardins solidaires en Bretagne, qu'ils soient opérationnels ou en devenir. Concrètement, les objectifs de ce projet sont de :

- ✔ Recenser les jardins solidaires existants en Bretagne, voire les projets proches susceptibles de contribuer à la dynamique ;
- ✔ Créer de l'interconnaissance entre projets de jardins solidaires et questionner l'intérêt pour un réseau d'échange de pratiques ;
- ✔ Identifier les besoins des porteurs de jardins solidaires, afin de les soutenir dans le déploiement de leurs activités ;
- ✔ Créer de la documentation sur les jardins solidaires, afin de soutenir le développement et la naissance de nouvelles dynamiques, notamment en créant un guide d'accompagnement à la création de jardins solidaires.

Quelles perspectives ? Nous pensons que les jardins solidaires représentent une belle piste d'action pour **améliorer rapidement la qualité des approvisionnements de l'aide alimentaire**, avec des légumes de saison produits sans aucun produits chimiques et au plus proche des mangeurs·euses pour une fraîcheur imbattable. Par ailleurs, les jardins solidaires se distinguent aussi par la **richesse des échanges de savoir-faire et les liens forts qui se créent au sein des jardins** entre bénévoles mais aussi avec les maraîcher·es du territoire pour du partage de compétences et des coups de main. Ils ouvrent vers le développement d'animation en cuisines nourricières avec d'autres partenaires du territoire et les structures d'aide alimentaire.



Ils pourraient aussi **contribuer à la démocratie alimentaire locale grâce à une alimentation choisie et à la réappropriation des savoirs maraîchers et culinaires par le plus grand nombre.**

- [Consultez le dossier de présentation et le projet pour l'aide alimentaire](#) des Jardins solidaires du Pays de Dinan
- [Découvrir les Jardins solidaires en vidéo](#)
- [Contribuez au recensement sur le tableau contributif](#)

Préfiguration d'un projet ATLASS 3

En 2023 se clôturait le projet ATLASS 2 co-piloté par la FRCIVAM Bretagne et Terralim, rendant visible les conclusions et livrables de la recherche-action s'étant déployée pendant 3 ans. Pour rappel, ATLASS 2 était un projet de recherche-action proposant des méthodes et des outils pour penser et organiser la résilience alimentaire des territoires face aux crises et menaces. Plus précisément, les partenaires du projet, nombreux, avaient pour objectif d'aider les territoires à se préparer aux crises à venir, susceptibles de conduire à des ruptures alimentaires, en construisant une adaptation collective. [Pour plus de détail, voir le site web d'ATLASS 2.](#)

Or, en 2025, la FRCIVAM Bretagne s'est impliquée avec les partenaires du consortium d'ATLASS 2 afin de dessiner les contours d'un éventuel projet ATLASS 3 qui se concrétiserait à partir de 2026. Les réunions ont eu pour objet de préparer le déploiement des nouvelles pistes de recherche-action permettant d'approfondir d'accompagner de nouveaux territoires dans le renforcement de leur résilience alimentaire et de développer de nouveaux outils pratiques et juridiques à destination des acteurs terrain.

Installation Transmission



Les représentations

La FRCIVAM Bretagne siège au Comité Régional Installation-Transmission (CRIT), au Comité Régional du Développement et de la Formation (COREDEF) ainsi qu'à la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural de Bretagne (COREAMR).

Le CRIT

Le Comité Régional Installation-Transmission (CRIT) est l'organe régional de concertation et de consultation des professionnel·les et des organismes agricoles sur la politique de l'installation et de la transmission en agriculture. Il est co-piloté par l'Etat et la Région.

En 2025, deux CRIT se sont tenus exceptionnellement (contre un par an habituellement). Maëla Naël a représenté les Civam Bretons lors du CRIT du 12 mars à Pontivy. Celui-ci était consacré aux bilans 2024 des engagements DJA et d'AITA ainsi qu'à un échange à propos de la modification de la DJA effective en novembre 2025. Anne-Gaëlle s'est rendue seule au CRIT du 25 septembre 2025, consacré à la présentation d'une étude sur la projection de la population agricole bretonne et le projet d'expérimentation du futur réseau France Service Agriculture.

Le COREDEF

La gouvernance du Programme Régional de Développement Agricole (PRDA) breton est assurée par l'instance Régionale du COREDEF (Comité Régional du Développement et de la Formation), présidée par la Chambre Régionale d'Agriculture et co-animée par les services de la DRAAF Bretagne. Les membres du COREDEF sont des élu.es représentant les acteurs du développement et de la formation agricole. Il se réunit deux fois par an, pour valider les orientations du programme, échanger et prioriser. Olivier et Anne-Gaëlle se sont rendu aux COREDEF des 14 mai et 20 novembre 2024.

Le SDREA

En 2025, le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) en vigueur depuis 2023 a été évalué sur ses priorités 3, 6 et 7. La FRCIVAM Bretagne, en tant que membre de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural de Bretagne (COREAMR), a été consultée et invitée à participer à cette évaluation. C'est Samuel Serval qui a représenté la FRCIVAM Bretagne lors de cette évaluation, en participant aux réunions de concertation et aux groupes de travail.

Les actions politiques

Préparation de l'expérimentation France Service Agriculture (FSA)

Comme le prévoit la LOA de mars 2024, le réseau France Service Agriculture se déploiera en France en 2027. Ce nouveau guichet unique aura pour fonction d'accueillir et d'orienter les porteurs et porteuses de projets à l'installation, à la transmission ou au stade de l'émergence. Le service, géré par la chambre d'agriculture dans le cadre d'une délégation de mission de service public, intégrera au niveau 2 (orientation) des partenaires afin d'assurer un certain pluralisme dans les acteurs de l'accompagnement à l'installation transmission. Les Civam, les GAB-FRAB et les JA ont été identifiés comme partenaires puisque qu'intervenant actuellement au PAI, au PPP et dans les stages 21h.

La FRCivam Bretagne a été conviée à participer à une expérimentation du réseau France Service agriculture qui se déroulera de janvier à juillet 2026. LA FRCIVAM a participé à la préparation de cette expérimentation au second semestre 2025, avec l'appui de Réseau Civam et de la Coalition Installons des Paysans (IDP).

Partenariat et réseaux

Participation au réseau transmission

La participation de la FRCIVAM Bretagne aux rencontres du réseau Transmission animé par la Chambre d'agriculture permet un regard sur les sujets d'actualité : évolutions de la DJA, Loi d'orientation agricole et futur réseau France Service Agriculture, Diag transmission, etc. et aux différents partenaires de se tenir informés des projets et actions des autres membres. Une nouvelle charte du réseau transmission a été travaillé courant 2024 et signée par la FRCIVAM Bretagne en 2025.

La commission Installation transmission – Collectif InPACT IT

Le collectif régional est composé de CIVAM de Bretagne et de l'ADEAR des côtes d'Armor, Agriculture Paysanne 22 (AP22), c'est pourquoi nous l'appelons « Collectif InPACT Installation Transmission ». Sont représentés dans la commission : **Terre de Liens Bretagne, CIVAM 29, CIVAM AD 56, La Marmite, Agriculture Paysanne 22, CEDAPA, CIVAM 35 IT, Accueil Paysan 35, et le CIVAM Adage 35.**



Réunion des commissions et séminaire

Le collectif s'est réuni à quatre occasions au cours de l'année, en mars, en juillet pour deux jours de séminaires, en octobre et en décembre. Ces temps de travail permettent d'échanger sur les travaux réalisés par les différentes structures membres et de bénéficier des retours des autres membres de la commission. Les temps d'échanges de pratiques pédagogiques et d'accompagnements permettent aux salarié-es une amélioration permanente de leurs pratiques et de débriefer sur des situations concrètes.

Ces réunions inclues des temps d'échanges plus politiques en présence des administrateur-ices, permettant de préparer les prochaines rendez-vous politiques et préciser des besoins de la commission en termes de formation et de montée en compétences.



Un appui technique aux structures du collectif InPACT IT Bretagne

Diagnostic transmission

Membres concernés : CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | Agriculture Paysanne 22 | CIVAM 35 IT | Terre de Liens Bretagne

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : coordination de l'enveloppe régionale

Dans le cadre de sa stratégie régionale pour l'installation et la transmission, la Région Bretagne a déployé en novembre 2024 le dispositif Agri Transmission. Il s'agit d'un diagnostic en 4 modules, permettant de faire l'état des lieux avec un transmetteur. Les CIVAM de Bretagne se sont mobilisés pour contribuer à la construction de l'outil, convaincu qu'un accompagnement des transmetteurs a du sens pour faciliter le renouvellement des générations. Les CIVAM ont pointé les manques du dispositif qui ne permet pas d'accompagner la personne au-delà de la réalisation d'un état des lieux, touchant la limite des diagnostics. La question du reste à charge pour l'agriculteur ou l'agricultrice reste un frein important pour toucher un maximum de personnes.

Les CIVAM ont été accrédités pour la réalisation de 70 diagnostics à l'échelle régionale sur la période de novembre 2024 à novembre 2025.

Mois de l'installation en agriculture durable > Les quatre saisons de l'Installation

Transmission

Membres concernés : Terre de Liens Bretagne | CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | La Marmite | Agriculture Paysanne 22 | CEDAPA | CIVAM 35 IT | Accueil Paysan 35 | le CIVAM Adage 35 | La CIAP 22 | Réseau Cohérence.

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : coordination du mois de l'installation et de la communication.

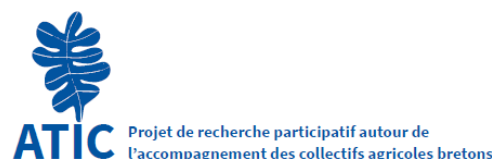
Depuis 2017, les Civam Bretons organisaient chaque année au mois de novembre le Mois de l'installation en agriculture durable, réunissant sur l'ensemble du territoire breton une trentaine d'événements autour de l'installation et de la transmission (café, ciné-débat, théâtre-forum, etc.) En 2024, une réflexion a été menée par le collectif InPACT afin d'adapter cet événement à l'évolution des publics cibles et des thématiques des événements. Sur l'année 2025, le collectif a souhaité organiser une année de transition, sous le nom des quatre saisons de l'installation transmission, proposant des événements tout au long de l'année, à des publics et sous des formes variées afin de mener une action réflexive sur la portée de ces événements. L'analyse de ces nouveaux formats se fera en 2026 et permettra d'améliorer en continue ces actions de sensibilisation.

Une recherche participative avec le projet ATIC

Sur l'analyse des installations en collectifs

Membres concernés : CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | Agriculture Paysanne 22 | CIVAM 35 IT | La Marmite | paysan.nes

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : animation et coordination de la recherche-action



Dans le cadre de la réponse à un appel à projet du Conseil Régional « Recherche et société », la FRCIVAM Bretagne s'est associé à l'**Institut Agro de Rennes**, appuyé par la CRESS pour construire un projet de recherche – action collectif afin d'analyser les trajectoires d'installation collectives (ATIC) au service du renouvellement des générations agricoles et de la transition agroécologique.

L'objectif de ce projet est de déterminer les conditions nécessaires et suffisantes à la réussite d'installations agricoles en collectifs formels et informels. Il s'agit d'établir un état des lieux et une caractérisation de ces formes nouvelles d'installation puis une analyse des cadres d'accompagnements de ces derniers. Ce projet vise également à aller plus loin en identifiant dans quelle mesure les cadres d'accompagnement humains, techniques, financiers et juridiques actuels sont limitants pour démultiplier ce type d'expériences, et quelles adaptations de ces cadres seraient nécessaires. Le projet démarre en 2025 pour 3 ans.

Le Séminaire de lancement

Le séminaire de lancement du projet a réuni 16 personnes des différents collèges que collectifs de recherche (paysan.nes, chercheur.euses, accompagnateur.ices) à l'institut agro le 03 avril 2025. Le collectif de recherche en a retenu un intérêt fort et partagé sur la question des collectifs agricoles en Bretagne et sur leur accompagnement, ont débattu sur le périmètre de l'étude, sur ce que l'on entend par collectif agricole (à partir de combien ? les salarié.es sont-ils membre des collectifs ? quels liens, niveau de partage ? travaille-t-on sur les collectifs dont l'installation n'a pas abouti et les raisons de ces arrêts ?) et échangé sur les besoins d'analyse et d'amélioration des accompagnements de ces collectifs.



Le projet tutoré

D'octobre 2025 à février 2026 un groupe de 3 étudiant.es d'Angers ont travaillé sur le périmètre du projet de recherche et effectué un état des lieux préliminaires des collectifs bretons. Leur travail donnera lieu à un dossier et une restitution en février 2026.

Le recrutement de Cécile Schneider

La FRCivam Bretagne et l'institut Agro Rennes-Angers ont recruté en novembre 2026 Cécile Schneider, étudiante en Master 2 Économie Appliquée à l'Agriculture, la Mer et l'Environnement au sein de l'Institut Agro Rennes-Angers pour un stage de 6 mois sur le premier lot du projet ATIC (Définition, état de lieux et caractérisation des collectifs en Bretagne). Ce stage se déroulera de février à août 2026.

Un premier livrable

Une première production du projet a été travaillée en 2025 et sera éditée en mars 2026. Cette fiche intitulée « S'installer en collectif agricole en Bretagne, des perspectives intéressantes pour le renouvellement des générations agricoles. » donnera le périmètre de l'étude et des premiers résultats issus de l'état des lieux préliminaires des collectifs en Bretagne. La production de ce livrable est cofinancé par le PRDA 2025.



Animation Territoriale

Mieux travailler avec les territoires et les collectivités



Quelques rappels sur cette thématique

Depuis quelques années, les **projets dits "territoriaux"** se multiplient sur le territoire breton, comme en France. Et, à ce titre, les collectivités et acteurs locaux sollicitent de plus en plus les CIVAM et parfois, inversement, ce sont les CIVAM qui souhaitent le soutien (financier, partenarial, stratégique, etc.) des collectivités et acteurs pour déployer des projets pertinents. Ces relations et projets territoriaux étant **complexes** et nécessitant de **développer de nouvelles façons de travailler**, les CIVAM bretons ont commencé à partager leurs questionnements et préoccupations à la FRCIVAM Bretagne :

- Comment entrer en contact avec les collectivités pour mener des projets pertinents ? Comment interpeller les acteurs territoriaux, par quel enjeu et avec qui ?
- Quelles postures adopter pour entrer dans une relation saine et de long cours ?
- Comment obtenir des financements suffisant pour rémunérer correctement nos activités ?

À l'issue d'une phase diagnostic réalisé auprès des CIVAM Bretons, le Conseil d'Administration de la FRCIVAM Bretagne s'est engagé à poursuivre le travail sous l'angle territorial, convaincu qu'il s'agit désormais non pas d'une thématique supplémentaire, mais désormais d'un fil conducteur de ses actions et missions. À ce titre, Laurence Gravel s'est engagée sur plusieurs expérimentations, à partir de septembre 2022 et qui se sont déployés en 2023. Or, grâce à celles-ci et à la montée en compétences de la FRCIVAM Bretagne sur les politiques publiques territorialisées en matière agricole et alimentaire, de nouveaux types de mission ont été confiées à la structure régionale, pour soutenir les acteur·breton·nes.

Animation de séminaires à destination des élu·es de Redon Agglomération, au sein du collectif « Agriculture durable »



Le 14 juin 2022 Redon Agglomération présentait le plan d'action de son Plan Agricole et Alimentaire durable Territorial (PAAT), comprenant un axe de travail intitulé « Renforcer l'économie agricole du territoire ». Pour sa mise en œuvre, la communauté de communes a publié un marché public auquel la FRCIVAM Bretagne a répondu au côté de 15 structures partenaires, à savoir **CAP 44, la CIVAM 44, la CIAP 44, le GAB 44, Accueil Paysan Pays de la Loire, Accueil Paysan 35, Agrobio 35, le CIVAM 35 IT, le CIVAM AD 56, le GAB 56, Connexion Paysanne, La Marmite, le GAB 56, Terre de Liens et la FRCIVAM Bretagne.**



Notre collectif, nommé pour l'occasion « **Agricultures Durables** », a **répondu aux 3 lots** publiés par Redon Agglomération, sur lesquels nous en avons **obtenu deux**, à savoir le Lot 2 « Repérage des cédants de 55 ans et + » et le lot 3 « Animations et accompagnement à l'installation-transmission et à l'accès au foncier agricole ».

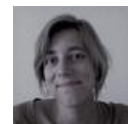
En 2025, la FRCIVAM a contribué à l'animation du collectif et a copiloté une action de sensibilisation des élu.es de Redon Agglomération qui s'est tenue le 25 mars 2025 et s'intitulait « **Quels sont les leviers pour encourager de nouvelles installations en bio ?** ». Cet événement, animé avec le GAB 44, a réuni 8 élu·es de l'agglomération qui ont pu mieux comprendre la situation en matière d'agriculture biologique sur le territoire de Redon, les enjeux et effets de l'installation en bio pour leur territoire, ainsi que d'identifier et débattre de leviers et pistes d'action concrètes à mettre en place au sein de la dynamique de leur Projet Alimentaire et Agricole Territorial (PAAT).



Un dernier séminaire à destination des élu.es sera organisé par la FRCIVAM Bretagne et Terre de Liens Bretagne en 2026, avec un focus sur l'accès au foncier.

Animation du Réseau des PAT de Bretagne

Les PAT, une politique publique en faveur des transitions agricoles et alimentaires



Issus de la Loi d'avenir, de l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le PAT – Projet Alimentaire Territorial - est un dispositif public qui a l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire pour faire face aux enjeux de transition agricole, alimentaire et environnementale. Il s'agit d'une politique publique que peuvent mobiliser les collectivités territoriales ou des associations œuvrant dans une perspective de développement territorial, à l'échelle communale, d'un EPCI ou d'un département. La dynamique doit regrouper les acteurs terrains concernés par les enjeux agricoles et alimentaires autour d'un diagnostic partagé donnant lieu à un plan d'actions et une mise en œuvre visant à opérer une reterritorialisation de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi qu'un mouvement vers les transitions agroécologiques.

[Fin 2025, la Bretagne dénombre 28 PAT dont 8 labellisé de niveau 1 et 20 de niveau 2 par l'Etat.](#)

Une mission d'intérêt public, pilotée par la Région Bretagne, l'ADEME Bretagne et la DRAAF Bretagne



La mission a été confiée à la FRCIVAM Bretagne en juillet 2024 et se déploiera sur 3 ans, jusqu'en 2027.

Les objectifs de l'animation du Réseau des PAT de Bretagne sont les suivants :

- ✔ **Organiser et proposer des rendez-vous** de réflexions, de travail et de montée en compétences à destination des chargé-es de mission PAT, leurs élu-es et les acteur-trices bretons concernés par l'action des PAT
- ✔ **Favoriser les projets mutualisés entre PAT** au sein de la Bretagne
- ✔ **Inscrire et/ou maintenir le réseau des PAT dans les réseaux bretons**
- ✔ **Créer une plate-forme d'animation régionale de format numérique** permettant d'entretenir les liens
- ✔ **Contribuer à l'essaimage et capitalisation d'expériences, d'outils et de bonnes pratiques** au sein des PAT
- ✔ **Contribuer à la remontée des besoins et enjeux des PAT et territoires aux institutions nationales**

Une trentaine de séquences collectives adressée aux acteur-trices des PAT

Parmi la trentaine de séquence d'animation collective proposées aux acteur-trices impliqués dans les PAT, certaines étaient réservées aux seul-es chargé-es de mission des PAT afin de partager leurs réalités entre pair-es et monter en compétences, d'autres ouvertes à tous les contributeur-trices des PAT, à savoir les élu-es des collectivités, acteurs économiques et associatifs impliqués sur les questions agricoles et alimentaires en Bretagne. Quelques exemples de séquences ...

- ✔ « Poursuivre les transitions dans la restauration collective. Transition alimentaire et achats publics durables, c'est possible, certains l'ont fait ! »
- ✔ « Protéger les aires de captage prioritaires pour améliorer la qualité de l'eau. Liens entre PAT et Bassins Versants »
- ✔ « Clarifier la gouvernance de son PAT »
- ✔ « Métier et professionnalité « chargé-es de mission PAT ». Echange de pratiques sur la fonction de coordination »
- ✔ Des séquences mensuelles intitulées « Présente ton PAT » à destination des chargé-es de mission PAT

Des démarches extensives dans une perspective de soutien renforcé aux acteurs·trices

- ✔ [Une enquête de fond sur la logistique des circuits alimentaires en Bretagne](#), dans une perspective de rapprochement des acteurs de la logistique et des collectivités territoriales qui s'y engagent ou bien s'y intéressent ;
- ✔ Une **formation sur le suivi-évaluation de son PAT**, à destination des élu·es et chargé·es de mission PAT
- ✔ Un **accompagnement renforcé de 5 PAT sur le suivi-évaluation de leur PAT** proposé par l'ADEME et mis en place avec le cabinet Quadrant Conseil
- ✔ Un voyage d'étude au Havre à l'occasion des [Rencontres Nationales de la Logistique des Circuits Courts et de Proximité des 4 et 5 décembre 2025](#)
- ✔ De l'accompagnement individuel des PAT et des dynamiques alimentaires territorialisées (DAT) pas labellisées
- ✔ Des rencontres avec les acteurs bretons afin de mieux comprendre les PAT et s'y impliquer



Des outils de communication et de mise en réseau animés

- ✔ Plus de 40 de fiches de capitalisation et compte-rendu produits et transmis aux acteur·trices PAT
- ✔ [11 Gazette du Réseau des PAT \(Newsletter\) transmises en 2015](#) - 343 contacts. A destination des chargé·es de mission ; technicien·nes PAT / PAT / EPCI sans PAT ; des élu·es réf PAT / DAT / EPCI sans PAT ; des acteurs concernés et intéressés par les PAT et autres Réseau de PAT + France PAT, etc. Abonnez-vous en contactant : reseau-pat-bretagne@civam.org
- ✔ Un serveur partagé Nextcloud à destination des chargé·es de mission des PAT et autres Dynamiques Alimentaires Territorialisées
La page [LinkedIn du réseau des PAT de Bretagne](#) · 222 abonnées

Une mobilisation collective nécessaire pour assurer la pérennité de la mission

Des discussions budgétaires sont attendues en 2026 sur le prolongement de la convention avec les financeurs ADEME et CRB

Intéressé.es à entendre parler du Réseau des PAT de Bretagne ?

Vous pouvez vous abonner à sa Newsletter en faisant la demande sur reseau-pat-bretagne@civam.org ou à nous suivre sur [LinkedIn](#).

Les formations à destination des animateur·ices

Suspension des formations et de l'animation de la commission formation en 2025



Juillet 2024, la FRCIVAM Bretagne a dû prendre la décision de suspendre sa mission de formation à destination des salarié·es des CIVAM bretons et acteurs de l'ESS de la région, au regard de nombreux changements internes et externes à l'association. D'abord, la FRCIVAM Bretagne a obtenu la mission d'animation du Réseau des PAT de Bretagne en juillet 2024, sur un volume d'un Equivalent Temps Plein (1ETP) au sein d'un équipe de trois salarié·es dont les missions étaient déjà remplies. Par ailleurs, en raison de l'évolution de la formation professionnelle et du modèle économique à assurer pour être certifié QUALIOPi, le conseil d'administration a pris la décision de ne pas programmer de formation professionnelle en 2025 et de suspendre sa mission d'animation de la commission formation bretonne.

Maintien de la certification QUALIOPi d'ici avril 2026

Ayant réalisé l'audit de renouvellement Qualiopi le 30 avril 2024, la FRCIVAM Bretagne était toujours reconnue certifiée QUALIOPi en 2025 et ce, jusqu'en 2026 date à laquelle un audit de surveillance devrait être réalisé dans la perspective de maintenir ladite certification. Si cet audit n'est pas envisagé par la FRCIVAM Bretagne actuellement, c'est que nous envisageons pouvoir nous appuyer sur les autres organismes de formation du Réseau CIVAM pour faire remonter les besoins en formation en Bretagne et orienter les salarié·es et acteurs bretons vers des formations soutenant leur montée en compétences, notamment celles portées par CORAL Occitanie, un organisme de formation créé par la Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie et Bio Occitanie, la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique en Occitanie.

Animation de la Commission Formation en Bretagne

La Commission Formation est un collectif qui regroupait jusqu'en 2024 les CIVAM et partenaires bretons qui souhaitent échanger sur les dimensions pédagogiques, la veille et la certification de nos formations respectives. Si la FRCIVAM Bretagne n'a pas animé de rendez-vous formels de la commission formation en 2025, les outils mis en place sont demeurés, permettant aux CIVAM bretons et à la FRCIVAM Bretagne de poursuivre un travail de veille et d'échanges à minima. Il s'agit de :

1. La liste de diffusion mail partagée qui permet de réaliser une veille collective et un partage d'information en cours d'année ;
2. Du dossier numérique partagé, via Nextcloud, où les ressources, documentations et veille sont déposés et mis à jour pour un usage de chaque structure participante, dans la perspective des audits Qualiopi respectifs des CIVAM bretons.

PNA Former les territoires

Le CELAVAR AuRA, InPACT Centre (les structures porteuses), ainsi que les réseaux FR CIVAM Occitanie et Bretagne ont déposé en 2025 un projet visant à concevoir un programme de formation destiné à divers publics impliqués, directement ou indirectement, dans les PAT. L'objectif est d'accélérer les transitions agricoles et alimentaires dans les territoires concernés. Pour ce faire, le travail qui est le suivant :

- Analyse des besoins et des ressources existantes
- Identification des manques en matière de formation
- Création d'une formation permettant de répondre aux besoins non encore répondus
- Test de la formation créée
- Conception d'un catalogue de formations accessible à tous·tes
- Communication

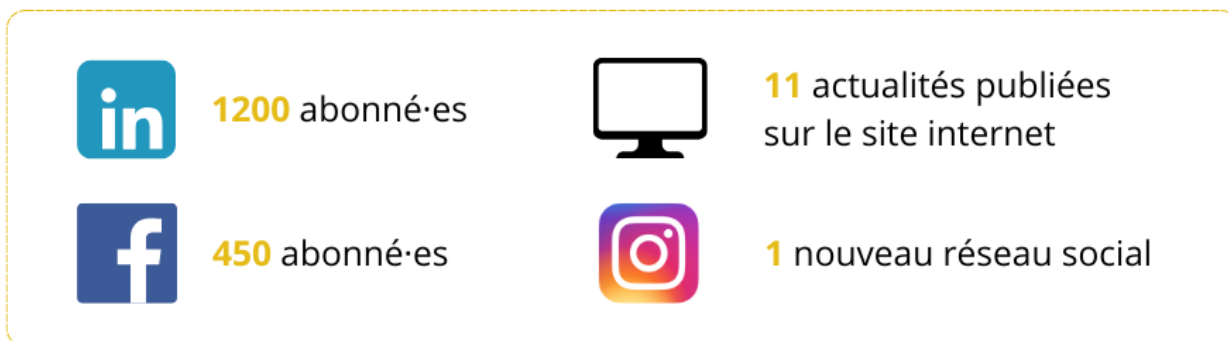
Ce projet se déroule sur 2025-2027.

La communication



Une mission dédiée aux enjeux de communication externe

En 2023, la FRCIVAM Bretagne a ouvert un chantier de déploiement de la communication, qui s'est matérialisée par le recrutement d'Anne-Gaëlle avec une partie de son poste dédié à cette thématique et une formation collective sur la stratégie de communication de la structure. Dans la foulée de ces actions, des pages sur deux réseaux sociaux - Facebook et LinkedIn. En 2025, c'est une page sur le réseau social Instagram qui a été ouverte, dans un objectif de multiplication de la présence de la FRCivam Bretagne sur supports numériques liés au site internet, qui reste son outil central de ressources et d'information.



🔗 Notre site internet : www.civam-bretagne.org

🔗 Notre page LinkedIn : www.linkedin.com/company/frcivam-bretagne

🔗 Notre page Facebook : www.facebook.com/frcviambretagne

🔗 Notre compte Instagram : https://www.instagram.com/frcivam_bretagne/

Présence de la FRCIVAM Bretagne aux Trans Musicales de Rennes

Pour l'édition 2025, les organisateurs des rencontres **Trans Musicales de Rennes** ont renouvelé leur choix de solliciter la FRCIVAM Bretagne pour tenir un stand dans le cadre de leur contribution environnementale. Leur opération de collecte de dons a été au bénéfice des Civam de Bretagne et de l'association Envie Bretagne. Pour l'occasion, des administrateur·trices et salarié·es des CIVAM bretons ont tenu un stand de présentation des CIVAM du 4 au 6 décembre, pour échanger avec les festivaliers. En définitive, 5 277 € ont été recueillis par structure.



LES MOYENS FINANCIERS

Le résultat 2025 et quelques données clefs

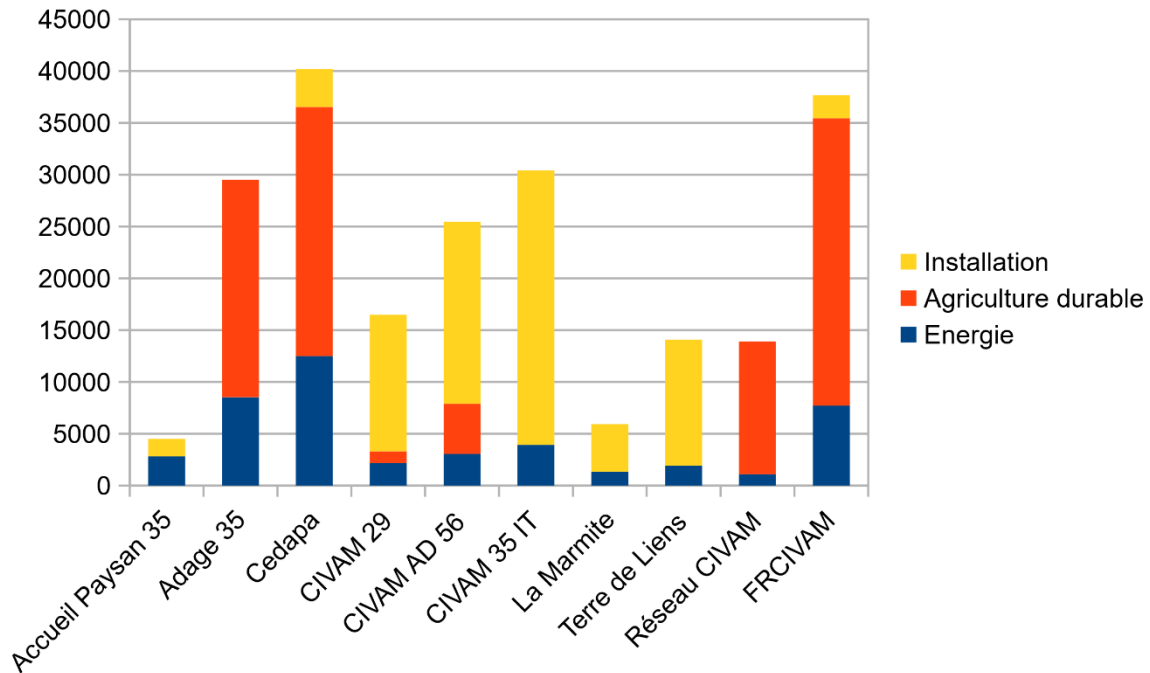
Le résultat d'exercice 2025 est positif à hauteur de 27 842 € pour un total des produits de 665 415 € (hors valorisation du bénévolat pour 10 644 €).

Fin 2025, la FRCIVAM Bretagne compte une équipe de 4 salarié-es composée d'Anne-Gaëlle Scatton, de Laurence Gravel, Dominique Macé et Oriane Tercerie.

La prise de poste d'Orianne a eu lieu le 8 décembre 2025 avec un contrat en CDD de 18 mois sur des missions Alimentation locale et ingénierie de formation. À noter la fluctuation des effectifs au fil des années avec un point bas en 2025 avec 2,64 Equivalent Temps Plein (ETP) contre 3,84 en 2023.

41 % des subventions perçues par la FRCIVAM Bretagne sont reversées aux CIVAM de Bretagne (hors reversements partenaires RMT), soit 167 670 € sur un total de 408 248 €.

Reversements aux groupes CIVAM et part FRCIVAM



Le bilan au 31 décembre 2025 est de 458 254 €. Le montant de capitaux propre après affectation du résultat 2025 dépasse la barre symbolique des 100 000 €. Cela représente 6 mois de salaires dans l'équipe à 3,6 ETP.

Les prévisionnels 2026 et 2027

Les prévisionnels 2026 et 2027 sont réalisés sur la base de 3,6 ETP (situation au 1/01/2026). Ils affichent des déficits respectivement de moins 42 062 € (2026) et moins 74 564 € (2027).

Le passage de 2,6 à 3,6 ETP entre 2025 et 2026 – 2027 est l'évolution majeur des prévisionnels avec une charge salariale en augmentation estimée de 51 000 €. Ce renforcement des moyens humains salariés repose sur un développement de l'activité sur les Systèmes Alimentaires Territorialisés. Dès 2025, des projets ont été initiés (PNA former les territoires, PDA-Recensement des magasins de producteurs) et se poursuivent sur 2026, voir 2027. D'autres projets sont en cours de recherche financière : ATLASS 3, Réseau des Jardins Solidaires, Logistique des circuits courts.

Mise en perspective

- **La décision du Conseil régional de Bretagne de diminuer ses financements aux structures agricoles engagées dans l'accompagnement à la transition agricole et alimentaire et au renouvellement des générations nous a surpris (annonce fin 2025).** Ces choix donnent l'impression de diviser le monde agricole et de jouer contre les structures d'accompagnement. La FRCIVAM Bretagne restera active pour interpellier les élu-es en s'appuyant sur les projets des CIVAM locaux au plus proche du terrain et en communiquant sur l'accompagnement au service des grands enjeux de société, à savoir la qualité de l'eau, la santé, l'alimentation durable et solidaire et le renouvellement des générations agricoles. Comme cela a été fait début 2026, la FRCIVAM Bretagne s'associera aux partenaires alternatifs pour peser dans les débats.
- **Nous observons également l'impact de la baisse d'autres financements publics sur l'activité des CIVAM locaux.** Le zonage restrictif appliqué par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne réduit fortement les activités des CIVAM sur les bassins versants. Enfin, sur la formation, les baisses de budgets VIVEA et la liste des priorisations des thèmes de formation vont aussi impacter fortement l'activité de formation des CIVAM bretons. Dans ce contexte, il faut s'attendre à une concurrence accrue sur les financements à l'agriculture de groupe Ecophyto 30 000, sur les GIEE, sur l'Agriculture Ecologiquement Performante (AEP). Nous craignons aussi des répercussions sur les autres appels à projets agricoles institutionnels et des fondations.
- **Initiée en 2024, la journée annuelle d'échange entre salarié-es des CIVAM bretons sur les questions comptables et financière est programmé en 2026.** Elle permet à la fois de répondre aux évolutions réglementaires (facturation électronique) et fiscales (passage à la TVA pour une structure) mais aussi de partager des éléments sur le pilotage économique et financier des associations. L'optimisation, la mutualisation de bons plans ou de nouvelles opportunités seront utiles pour accompagner une dégradation de l'accès aux financements et pour adapter les moyens et les ambitions.



Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne
17 rue du Bas Village - CS 37725 -
35577 Cesson-Sévigné
bretagne@civam.org
www.civam-bretagne.org

